



Patrimoines du Sud

9 | 2019

Les labels patrimoniaux à l'épreuve de l'expérience

Distinction patrimoniale et populations locales : un rapport renouvelé à la ville ? Le cas de la Cité épiscopale d'Albi sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco

Heritage distinction and local communities: a renewed relationship with the city? The case of the Episcopal City of Albi, a Unesco World Heritage listed site

Elsa Martin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pds/713>

DOI : 10.4000/pds.713

ISSN : 2494-2782

Éditeur

Conseil régional Occitanie

Référence électronique

Elsa Martin, « Distinction patrimoniale et populations locales : un rapport renouvelé à la ville ? Le cas de la Cité épiscopale d'Albi sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco », *Patrimoines du Sud* [En ligne], 9 | 2019, mis en ligne le 01 mars 2019, consulté le 02 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pds/713> ; DOI : 10.4000/pds.713

Ce document a été généré automatiquement le 2 juillet 2019.



La revue *Patrimoines du Sud* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Distinction patrimoniale et populations locales : un rapport renouvelé à la ville ? Le cas de la Cité épiscopale d'Albi sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco

Heritage distinction and local communities: a renewed relationship with the city? The case of the Episcopal City of Albi, a Unesco World Heritage listed site

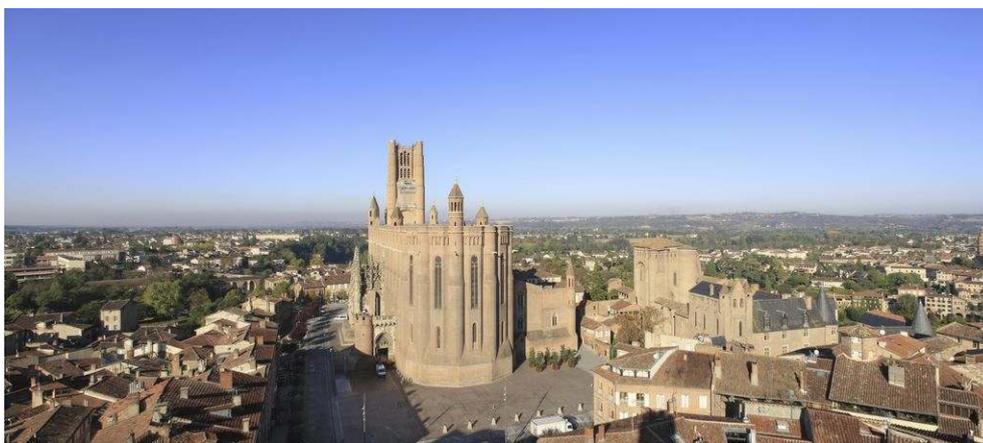
Elsa Martin

- 1 Les distinctions patrimoniales, si elles signalent l'urgence de la préservation de certains biens culturels, peuvent aussi être mobilisées comme des outils contribuant à la notoriété du territoire. Elles sont à ce sujet nombreuses – Ville et Pays d'art et d'histoire, Patrimoine Mondial de l'Unesco, Grands Sites de France, etc. – et peuvent être considérées comme des labels en ce sens qu'ils désignent « les qualités d'une action, d'un produit, les distinguant par là-même d'un ensemble jugé commun¹ ». Aussi, participent-ils à la production d'un discours sur le territoire concerné. On comprend dès lors que les responsables locaux, notamment lorsqu'ils sont à l'origine d'un tel processus distinctif, visent un double objectif : sceller la carrière patrimoniale du bien et soutenir l'attractivité du territoire, notamment touristique. Les contributions scientifiques qui décrivent ce but – inégalement atteint selon les cas étudiés² – sont nombreuses. Pourtant, un des aspects le moins investi par les chercheurs consiste à s'intéresser à la population locale. Quand elle est l'objet de l'étude, c'est le plus souvent pour pointer les effets pervers de la patrimonialisation, comme l'illustrent les travaux qui décrivent la *gentrification* de certains quartiers³ ou leur muséification⁴. Pourtant, que savons-nous des représentations mêmes que suscitent de tels labels auprès de la population locale ? Si Gravari-Barbas et Renard⁵ montrent l'ambivalence des réactions suscitées par l'inscription du Havre sur la Liste Unesco, que savons-nous des représentations qu'une telle labellisation peut alimenter ? En s'intéressant aux seuls biens français inscrits sur la Liste du Patrimoine

Mondial de l'humanité, nous observons que nombre d'entre eux sont insérés dans un tissu urbain plus large, qui outre leur caractère touristique, ont des fonctions marchandes et résidentielles. C'est le cas du Théâtre Antique et des abords de l'Arc de Triomphe d'Orange à proximité immédiate de l'hyper-centre de la ville ; ou encore des Places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance dans le centre-ville de Nancy.

- 2 Ces exemples questionnent l'articulation à l'œuvre entre la labellisation patrimoniale et le rapport qui se joue au territoire. L'investissement d'un quartier par les autochtones se fait-il différemment dès lors que la politique de patrimonialisation aboutit à l'obtention d'un titre ? Suscite-t-elle des représentations renouvelées auprès des populations locales ? Conduit-elle à une appropriation différenciée du territoire ? En définitive, il s'agit d'analyser la manière dont la population locale perçoit ce « label » patrimonial, pratique l'espace urbain concerné et s'associe aux initiatives qu'il fait naître sur le territoire.
- 3 Pour répondre à ces interrogations, nous nous appuyons sur le cas de la Cité épiscopale d'Albi, inscrite depuis 2010 sur la Liste du Patrimoine de l'Unesco. Le périmètre inscrit (19 ha) que domine la Cathédrale Sainte-Cécile est partie intégrante du centre ancien, aussi centre-ville d'Albi, lui-même classé en secteur sauvegardé depuis 1993. Du fait de ses fonctions marchandes, touristiques et résidentielles, il s'agit d'un « site historique vivant ». En effet, comptant près de 1 000 habitants et environ 250 commerces, la Cité épiscopale et sa zone tampon concentrent aussi les lieux des anciens pouvoirs ecclésiastiques (cathédrale Sainte-Cécile, collégiale Saint-Salvi), ainsi que les actuels pouvoirs politiques locaux (mairie, conseil départemental) et étatiques (préfecture). À partir de ce terrain d'enquête, une analyse des réponses apportées à un questionnaire sur le thème des représentations suscitées par l'inscription sur la Liste Unesco et des pratiques du centre-ville a été entreprise. Le questionnaire a été soumis à 1 825 habitants de la communauté du Grand Albigeois entre mars et mai 2012. Le matériel empirique auquel nous nous référons est aussi constitué d'observations de terrain principalement réalisées entre 2012 et 2017.

Fig. 1



Albi (Tarn), vue sur la cathédrale Sainte-Cécile dans son environnement

P. Poitou © Inventaire général Région Occitanie, 2011

- 4 *Méthodologie* : Le questionnaire a été distribué à la population locale entre mars et mai 2012, dans le secteur de la Cité épiscopale d'Albi. Partie intégrante d'un dispositif

pédagogique de type « enquête-école », sept équipes d'étudiants enquêteurs ont été mobilisées sur des secteurs stratégiques pour inviter les passants qui habitent la communauté d'agglomération à répondre au questionnaire. En parallèle à cette méthodologie quantitative, et dans le cadre d'un travail de recherche de doctorat plus vaste, des observations participantes ont notamment été conduites entre 2012 et 2017 à l'occasion des réunions publiques instaurées à Albi au lendemain de l'inscription Unesco.

- 5 De cette investigation, il ressort que le caractère supposé « universel » du Patrimoine mondial reste un objectif peu atteignable même auprès de la population locale. Les caractéristiques sociales mais aussi spatiales expliquent pour partie le rapport différencié exprimé envers le label et plus généralement à l'égard du patrimoine urbain. Si la médiatisation qui s'en est suivie revalorise l'image de la ville, même auprès de ses habitants, support d'ailleurs d'une certaine fierté, des variations émergent quand sont prises en compte l'origine géographique du répondant (centre-ville, couronne urbaine, autres villes de la communauté d'agglomération) et quand sont isolées ses caractéristiques sociales. Aussi, bien que l'inscription sur la Liste Unesco ait participé à la création d'une dynamique participative (réunions publiques, outils de marketing urbain incluant la population, etc.), ces initiatives parviennent difficilement à toucher ceux qui se montrent socialement et spatialement éloignés d'un quelconque intérêt à sauvegarder et à valoriser le patrimoine.

Quelle audience à l'échelle locale d'une labellisation internationale ?

La médiatisation de la ville portée par le patrimoine

- 6 L'inscription de la Cité épiscopale d'Albi sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité a été engagée dès 1996 par l'équipe municipale. C'est en 2008 que la candidature albigeoise est déposée par la France au centre du Patrimoine Mondial après qu'une expertise de plusieurs années ait été réalisée par les services de l'État français. Contrairement à d'autres sites nationaux, aucun comité de soutien n'accompagne l'évaluation de la candidature d'Albi, initiée de manière confidentielle par le maire Philippe Bonnacarrère et portée par quelques membres de l'équipe municipale. Lors de l'obtention du titre, en 2010, les principaux responsables du dossier présentent cette nouvelle comme un tour de force. Le fait de restituer l'expérience du maire de la ville – parti à Brasilia pour défendre le dossier albigeois – dans un « journal de bord » témoigne de l'envie de rendre compte de l'épreuve que constitue une telle candidature. Plus encore, la difficulté est associée à l'échelle urbaine à laquelle appartient Albi, ville moyenne du sud-ouest de la France, située à proximité de Toulouse. Les propos du premier adjoint de la ville rapportés dans la presse rappellent le contexte difficile auquel est soumise la ville d'Albi, insistant sur la fonction distinctive d'une telle inscription : « L'inscription de la Cité épiscopale est le fruit d'un travail de fond de plusieurs années qui s'inscrit dans une démarche de gestion à long terme et qui se veut porteuse des valeurs universelles exceptionnelles de l'Unesco. »⁶ La valorisation du patrimoine local par une institution internationale est mobilisée comme un argument d'attractivité dans un contexte de concurrence interurbaine fort, d'autant plus lorsque la ville de taille moyenne se situe dans le sillage d'une métropole régionale. Aussi, la taille modeste de la ville devient un argument supplémentaire, à côté de la qualité patrimoniale, pour

différencier le site. En d'autres termes, à Albi, l'inscription de la Cité épiscopale sur la Liste de l'Unesco se traduit pour les responsables politiques par une distinction multiple : la ville moyenne a su répondre à des exigences indépendamment de sa taille ; elle est ainsi amenée à rayonner au côté d'autres sites patrimoniaux prestigieux. En définitive, les gestionnaires parient sur l'attractivité pour (re)questionner le caractère modeste voire ordinaire de la ville moyenne⁷. Il s'agit de faire en sorte qu'elle ne soit plus caractérisée par le seul critère démographique ni en fonction de sa proximité géographique avec la métropole voisine.

Fig. 2



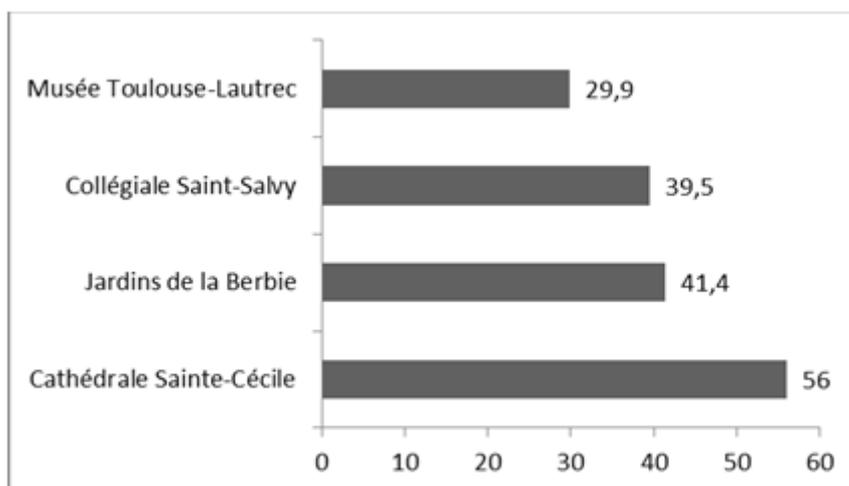
Albi (Tarn), entrée du musée Toulouse-Lautrec
P. Poitou © Inventaire général Région Occitanie, 2011

- 7 Chaque réunion du Comité du Patrimoine Mondial, dont la fonction est de désigner les biens candidats nouvellement inscrits sur la Liste Unesco est médiatisée à l'échelle nationale, voire internationale. À Albi, avec l'annonce de l'inscription sur la Liste Unesco, s'en est suivie une production médiatique de taille (journaux papier et télévisés à portée nationale) ; les autorités locales estimant même cette médiatisation, les six premiers mois, à près de dix millions d'euros. Plus encore, du fait « d'un processus de nomadisation virtuelle et de réputation du patrimoine mis en images et en texte⁸ », cette médiatisation profite non seulement à la mise en valeur du patrimoine local mais plus largement à la ville et à sa renommée. D'ailleurs, avant même que ne soit réalisée la mesure de l'affluence eu égard de la publicisation dont a fait objet la ville d'Albi, les gestionnaires locaux observent qu'elle accompagne, à l'échelle locale, et ce de manière presque immédiate une forme de curiosité. Au lendemain de l'inscription sur la Liste Unesco, des flux de visiteurs se déplacent à Albi. Cette fréquentation soudaine et peu ordinaire n'est pas sans surprendre les plus proches collaborateurs du maire engagés sur le dossier⁹. Ainsi, malgré une démarche de candidature engagée par quelques acteurs, qui cristallise avec elle des enjeux urbains plus vastes que ceux liés à la protection du patrimoine, ce label distinctif ne laisse pas totalement indifférent la population locale.

La population locale sensible à la patrimonialisation

- 8 Les données quantitatives produites un peu plus d'un an après la distinction indiquent que la réception qui est faite de ce récit patrimonial est plutôt heureuse. Elles peuvent être interprétées comme le signe que la distinction patrimoniale, même lorsqu'elle est initiée par des responsables politiques, produit une fierté partagée avec la société civile. En effet, 65,2 % des répondants à l'enquête disent avoir été enthousiastes au moment de l'annonce de l'inscription de la Cité épiscopale sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. En 2012, au moment de l'enquête, ils sont encore 55,7 % à se dire fiers d'une telle distinction. Les émissions télévisées dédiées à la ville sont particulièrement suivies localement, comme en atteste le fait que 65,8 % des répondants disent avoir regardé l'émission « Des Racines et des Ailes » consacrée à Albi diffusée le 19 octobre 2011.
- 9 Pour pérenniser cet engouement pressenti et mieux rendre compte des enjeux d'une telle inscription, les gestionnaires locaux ont initié des réunions publiques dès le mois d'octobre 2010, reconduites chaque année sous l'appellation des « États généraux de l'Albigeois ». D'une présentation très générale des caractéristiques de la Cité épiscopale et des critères auxquels renvoie la notion de « Valeur Universelle Exceptionnelle » défendue par l'Unesco, lors de la première édition, ces réunions publiques sont au fil des ans le support d'une démarche de marketing urbain à laquelle les citoyens sont invités à s'associer. À ce titre, la population locale est à la fois conviée à être partie prenante de dispositifs de promotion de la ville (dispositif d'ambassade territoriale « Les Ambassadeurs Albigeois » ; initiative d'accueil des visiteurs *in situ* « Albi bénévol'Infos ») et sollicitée pour être force de proposition dans leur mise en œuvre (collaboration entre ambassadeurs, retour critique des initiatives de promotion, etc.). Selon les autorités locales, responsables de l'organisation de ces moments d'échange, entre 250 et 300 individus y participent chaque année. Ce relatif succès s'explique en partie par la relation renouvelée qu'expriment certains Albigeois au territoire. En effet, plus d'un tiers des répondants se sent davantage concerné par la vie de la cité depuis son inscription sur la Liste Unesco ; ce sont même 24,2 % des répondants qui disent que leur sentiment d'appartenance à la ville s'est renforcé depuis l'obtention de la reconnaissance patrimoniale.
- 10 Enfin, cet engagement naissant de la population locale se saisit aussi par l'intérêt porté aux monuments. Sous l'effet de l'inscription de la Cité épiscopale sur la Liste Unesco, une partie de la population revêt les habits du visiteur et découvre les attractions patrimoniales majeures de la Cité épiscopale (fig. 3).

Fig. 3



Part des répondants (N = 1825) en % - "Depuis le classement Unesco vous êtes allés visiter..."

- 11 On comprend que l'inscription de la Cité épiscopale sur la Liste Unesco et la médiatisation afférente atteint, non pas seulement de potentiels visiteurs extérieurs, mais aussi les autochtones. Même si ce territoire est un lieu résidentiel, de consommation, de travail, il n'en demeure pas moins un espace de loisirs et de détente pour les habitants, qui y associent des caractéristiques culturelles méritant d'être (re)découvertes. En d'autres termes, avec l'inscription Unesco, le lieu de vie, aussi espace public, n'est plus défini par son caractère ordinaire et familial. La Cité épiscopale et ses monuments acquièrent ainsi une qualité renouvelée, celle d'un périmètre patrimonial qui se visite, théâtre de pratiques urbaines plus diversifiées. De fait, nous pouvons affirmer que la médiatisation du site via l'obtention du label et les initiatives imaginées au lendemain de l'inscription Unesco ont touché la population locale, attentive au caractère patrimonial de cet espace urbain. Pour une partie d'entre elle, la distinction agit même comme un facteur qui ravive l'attachement déclaré au territoire.

Un engouement socialement et spatialement localisé

Esquisse du profil social des plus épris du patrimoine

- 12 En procédant à des croisements statistiques, nous observons des variations quant aux réponses données. L'intérêt à l'égard du patrimoine est sensible à plusieurs variables socio-économiques. Nous observons que les sentiments d'enthousiasme et de fierté soutenus par l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial touchent plutôt des personnes âgées. Par exemple, 80,1 % des individus âgés de plus de 60 ans disent avoir été enthousiastes au moment du classement, contre 65,2 % en moyenne ; aussi les répondants âgés de plus de 50 ans sont significativement plus nombreux à se dire encore fiers de l'inscription Unesco un an et demi après l'obtention du titre. À l'inverse, parmi les enquêtés, les plus jeunes sont davantage réservés dans leur réponse. Même si une part non négligeable des 15-29 ans (50,1 %) répond avoir été enthousiaste au moment de

l'inscription Unesco, cette catégorie de répondants fait aussi preuve d'un fort sentiment d'indifférence (47,9 % contre 32,4 % toutes catégories d'âge confondues).

- 13 Le détachement exprimé par cette partie de la population ne peut se résumer à un évitement plus important de l'offre culturelle de la ville, incarnée par les musées et le patrimoine ; les travaux en sociologie de la culture montrent que leur fréquentation dépend plus du capital culturel que de l'âge¹⁰. Nous expliquons cette variation plutôt par une inégale préoccupation à l'égard des projets engagés à l'échelle locale que par un délaissement du périmètre patrimonial. En effet, les individus de plus de 50 ans se disent significativement plus que les autres davantage concernés par les affaires de la cité depuis l'inscription sur la Liste Unesco. On comprend alors que ce sont plutôt eux qui répondent plus fréquemment que les autres avoir regardé l'émission « Des Racines et des Ailes » consacrée à Albi (76,6 % des plus de 50 ans contre 65,9 % en moyenne) et qui disent que leur sentiment d'appartenance à la ville s'est renforcé depuis l'obtention du titre Unesco (33,3 % contre 24,2 % en moyenne). En lien avec ces premiers résultats, c'est sans surprise que s'opposent les répondants en situation d'activité professionnelle, en recherche d'emploi ou sans activité professionnelle et ceux à la retraite. Ces derniers, comme nous l'avons vu pour les plus âgés, témoignent plus que les autres, d'un engouement certain à l'égard de la ville d'autant plus depuis son inscription sur la Liste Unesco.
- 14 Si l'on s'intéresse à présent aux positions sociales occupées par les répondants, il ressort de notre investigation statistique que cette émulation produite par l'obtention du titre patrimonial touche prioritairement les individus qui occupent des professions dites intermédiaires ou de niveau cadre ; ils se distinguent le plus souvent de ceux qui sont sans activité (en dehors des retraités). C'est particulièrement visible quand on analyse les questions relatives à l'enthousiasme et à la fierté que produit l'inscription sur la Liste Unesco ou le fait d'avoir ou non regardé l'émission télévisée consacrée à Albi. D'ailleurs, en nous intéressant au capital culturel des répondants, ce sont les individus diplômés du supérieur (niveau bac + 2 et au-delà) ainsi que ceux sans aucun diplôme qui se montrent fiers et enthousiastes d'une telle reconnaissance patrimoniale.
- 15 En définitive, si certaines variables comme le sexe ne sont pas discriminantes, d'autres le sont davantage ; le profil socio-économique de ceux qui se montrent les plus concernés par un tel label patrimonial s'apparente aux individus les plus âgés de notre échantillon, plutôt à la retraite, issues des milieux les plus favorisés, mais dont le niveau de diplôme peut varier. D'ailleurs, ce sont aussi eux – et c'est statistiquement probant pour ceux qui sont à la retraite et sont âgés de plus de 50 ans – qui disent être venus visiter les principales attractions patrimoniales de la ville (cathédrale Sainte-Cécile, Bourg Saint-Salvi, musée Toulouse-Lautrec, Jardins de la Berbie) depuis que la Cité épiscopale a été inscrite sur la Liste Unesco.

Fig. 4



Albi (Tarn), vue sur le cloître de la collégiale Saint-Salvi
P. Poitou © Inventaire général Région Occitanie, 2011

Patrimoine mondial et rayonnement local

- 16 Pour affiner ces premiers résultats, nous avons souhaité connaître le rayonnement géographique d'une telle distinction auprès de la population locale. En procédant à une analyse multi-scalaire – Cité épiscopale, ville d'Albi et autres communes de la communauté d'agglomération – nous observons que le rapport à la ville par le prisme de sa patrimonialisation est différent selon le lieu de résidence. En effet, si l'enthousiasme et la fierté que procurent aux habitants du territoire une telle distinction patrimoniale est partagée, elle reste plutôt le fait des Albigeois. Les habitants des autres communes de l'agglomération répondent significativement plus que les autres avoir été indifférents à l'égard d'une telle annonce (tableau, fig. 5).

Fig. 5

	Au moment du classement par l'Unesco de la Cité épiscopale, quel a été votre sentiment ?			Total
	Rejet/opposition	Indifférence	Enthousiasme	
Albi	2.8	28.8	68.5	100
Autres communes C2A	1.7	38.9	59.5	100

Ensemble	2.4	32.4	65.2	100
	Et aujourd'hui, un an et demi après, quel est votre sentiment à propos de ce classement ?			Total
	Déception	Indifférence	Fierté	
Albi	5.8	34.3	59.9	100
Autres communes C2A	6.0	45.6	48.4	100
Ensemble	5.9	38.4	55.7	100

17 N = 1825

Tableau : sentiment à l'égard de l'inscription sur la Liste Unesco (en %)

- 18 Ainsi, l'intérêt porté à la ville et plus spécifiquement au patrimoine diffère en même temps que varie la proximité physique observée aux monuments ; en d'autres termes, le fait d'habiter au plus près du patrimoine participe à la construction d'une sensibilité à son égard. Plus encore, cette distinction patrimoniale favorise chez les Albigeois, plus que chez les autres résidents de l'agglomération, un renforcement de leur sentiment d'appartenance à la ville et une meilleure considération des affaires de la cité. D'ailleurs, quand sont isolés à l'intérieur même de la population albigeoise, ceux qui habitent dans le secteur de la Cité épiscopale, les résultats sont plus probants encore. La part de ceux qui se disent fiers et enthousiastes grandit davantage ; celle des répondants qui affirment que leur sentiment d'appartenance à la ville s'est renforcé depuis l'inscription progresse aussi (31,7 % contre 25,7 % en moyenne). En définitive, le lieu de résidence est une caractéristique déterminante pour saisir l'engouement que porte la population locale au patrimoine local, d'autant plus quand ce dernier est labellisé par une institution de renom.
- 19 À cette approche spatiale, nous pouvons ajouter l'ancienneté de résidence ; nos résultats statistiques révèlent que les plus impliqués dans les enjeux patrimoniaux et ceux qui se disent les plus sensibles à la distinction Unesco sont ceux qui sont installés depuis plus de 10 ans dans leur logement. En effet, en comparaison à ceux qui occupent leur logement depuis moins de 5 ans ou depuis 5 à 10 ans, on observe un sursaut significatif dans les réponses données ; les individus installés depuis plus de 10 ans se présentant comme plus sensibles au patrimoine local et à sa distinction.
- 20 Il ressort que la plus ou moins grande proximité entre population locale et patrimoine agit sur les représentations qu'ont les autochtones de l'espace et sur leurs pratiques. Ce rapport distancié au patrimoine se saisit, non seulement à travers l'éloignement géographique à l'œuvre avec les monuments, mais aussi par le biais de la familiarité entretenue avec les lieux et le cadre bâti. De fait, le patrimoine même labellisé et reconnu comme « exceptionnel » à l'échelle internationale ne parvient pas à devenir un facteur majeur de l'attachement déclaré à la commune. Déjà France Guérin-Pace¹¹ montrait que « l'inscription du lieu de résidence dans le quartier est plus prononcé pour les habitants résidant dans les quartiers anciens des centres-villes [...] » en comparaison à d'autres

échelles urbaines (banlieue d'agglomération ou ville de petite taille). En ce sens, l'inscription à l'Unesco ne fait que renforcer une dynamique déjà engagée et ce, auprès des populations les plus proches spatialement des monuments ; en d'autres termes, auprès de ceux déjà sensibilisés de par leur lieu de résidence à la question patrimoniale.

L'intérêt individuel : un pivot pour la réussite des initiatives promotionnelles

- 21 Si la mise en place d'arènes participatives entre la société civile et les élus a été initiée, avec les « États généraux », au lendemain de l'inscription Unesco, nous observons qu'elles ne mobilisent qu'imparfaitement les habitants. En s'institutionnalisant au fil des ans – elles reposent sur des cafés thématiques dont les sujets sont choisis par la municipalité et elles se clôturent par une réunion qui donne peu de place aux questions de l'ordre du quotidien – une spécialisation du public est progressivement à l'œuvre. Il faut dire qu'après une première réunion informative, les thématiques abordées les autres années se structurent autour de l'attractivité du territoire et de l'ouverture de la ville à l'international. D'ailleurs, le statut professionnel et institutionnel des acteurs extérieurs invités lors des États généraux de la ville dit quels sont les sujets perçus comme prioritaires. En effet, les échanges lors de ces réunions se structurent autour d'interventions d'élus d'autres villes « patrimonialisées » ou candidates à l'Unesco, de professionnels du tourisme ou de la culture, ou encore d'analystes spécialistes des questions de l'attractivité des territoires. Ces experts incarnent la transition progressive souhaitée par les gestionnaires albigeois. La thématique relative au Patrimoine mondial est peu à peu abandonnée et se dilue dans celle de la promotion du territoire. Ce sont prioritairement les acteurs directement concernés par ces sujets urbains – du fait de leurs activités associatives et/ou professionnelles – qui prennent part aux États généraux. En effet, nos observations réalisées entre 2012 et 2017 révèlent que l'assemblée attire principalement des commerçants de la ville, des acteurs du tourisme et plus largement des responsables associatifs dans le champ du patrimoine mais aussi ceux qui, d'une façon ou d'une autre, participent à l'offre événementielle de la ville. Outre le fait que ces réunions sont constituées d'un public peu profane, elles se caractérisent aussi par les réseaux d'acteurs qu'elles drainent. Par exemple, la manière dont la salle se remplit témoigne d'une certaine familiarité entre les participants ; de même, parce que la soirée de restitution a lieu en début d'année, certains responsables associatifs font de cet événement une occasion pour rappeler les tarifs des cotisations annuelles aux adhérents. Ces réunions bien que présentées comme participatives sont en définitive des espaces de sociabilité qui entretiennent voire renforcent les interrelations existantes et les collaborations préexistantes. Enfin, les échanges entre participants et responsables locaux sont aussi marqués par cette interconnaissance : les salutations sont nombreuses et jamais anonymes. À cet égard, ces réunions matérialisent un fort entre-soi par ailleurs typique des villes petites et moyennes. En définitive, les résidents du quartier concernés par le périmètre Unesco sont peu mobilisés exceptés quand ils sont aussi partie prenante d'un réseau associatif ou économique plus vaste. Les étudiants ou encore les jeunes ménages nombreux à résider au cœur de la Cité épiscopale¹² s'investissent peu dans ce type de réunions.
- 22 De la même manière, le label Unesco et les réunions participatives qui s'en sont suivies ont permis la mise en œuvre d'un dispositif d'ambassade territoriale. En 2018, on compte

près de 900 volontaires engagés dans la démarche des « Ambassadeurs Albigeois » co-construisant ainsi des initiatives de promotion du territoire¹³. Si les autorités locales présentent ce dispositif comme un succès, une analyse approfondie du profil des participants corrobore les résultats obtenus par voie d'observations, réalisées lors des réunions. Ce sont ceux qui ont un intérêt individuel à prendre part à de tels dispositifs qui y participent le plus. À ce titre, les entreprises, plus que les particuliers, sont actifs dans ce type d'initiatives. En effet, l'analyse quantitative réalisée à partir d'un panel de 528 ambassadeurs, inscrits au 7 octobre 2013, révèle que 41,4 % des ambassadeurs le sont au titre d'une activité économique, contre par exemple 26,4 % de particuliers ou 21,4 % d'associations ; plus précisément encore, les entreprises en lien avec les activités touristiques sont surreprésentées parmi les membres actifs du réseau¹⁴. On comprend dès lors que la participation aux initiatives de promotion doit servir un double objectif : être profitable pour l'activité de l'ambassadeur et dans un même temps promouvoir celle-ci auprès des autres membres du réseau. Ainsi, tant dans la manière dont la labellisation a été reçue que dans les dispositifs de promotion du territoire dont elle est le support, l'inscription sur la Liste Unesco revêt des significations différenciées pour la population locale, selon ses caractéristiques sociales et spatiales.

Fig. 6



Albi (Tarn), Jardins du Palais de la Berbie
J. Pagnon © Inventaire général Région Occitanie

Conclusion

- 23 Les données recueillies nous conduisent à penser que la labellisation d'un site, à l'image d'une inscription sur la Liste Unesco, renouvelle d'une certaine manière le rapport qu'entretient la population locale à la ville. Nous avons par exemple constaté que la médiatisation de l'inscription a été particulièrement bien reçue par les résidents du territoire albigeois. Ils sont nombreux à se dire enthousiastes et fiers d'une telle

labellisation ; cela accompagne en même temps une découverte du patrimoine local, une forme d'attachement au territoire et une certaine sensibilisation aux affaires locales. Néanmoins, nos données montrent que subsistent des inégalités de perception. Les plus engagés présentent la caractéristique d'être plutôt âgés, à la retraite, issus de professions intermédiaires ou supérieures. Nous l'avons vu, ce sont aussi les individus spatialement les plus concernés, parce que résidant à proximité des monuments et ce, depuis de longues années, qui se montrent davantage enjoués à l'égard d'une telle distinction patrimoniale. Enfin, ce sont aussi ceux qui ont un intérêt économique et social à s'associer aux initiatives de promotion territoriale issues de la labellisation qui sont les plus actifs. En définitive, plus qu'un rapport renouvelé à la ville, l'inscription Unesco renforce une « patrimoniphilie »¹⁵ déjà larvée auprès de ces individus que la labellisation ne fait qu'exalter. En fait, manier de telles labellisations patrimoniales pour espérer soutenir la démocratisation culturelle auprès des publics qui ne fréquentent pas les monuments est peu efficient. Les plus jeunes, ceux qui habitent en périphérie, ou ceux qui ne voient pas d'avantages à s'intéresser à la labellisation se montrent plus distancés à l'égard du patrimoine.

- 24 On retient donc de cette étude menée localement que la labellisation n'est pas sans effet ni sur la population locale, ni sur les gestionnaires locaux qui ont su s'en saisir pour développer des initiatives plus larges. Néanmoins, la reconnaissance internationale et la médiatisation de taille qui s'en est suivie est peu inclusive. Elle est peu satisfaisante concernant sa capacité à rapprocher les publics éloignés socialement et spatialement du patrimoine ; elle n'est pas non plus suffisante pour renforcer de manière diffuse l'attachement au territoire. De même, le territoire politique que constitue la communauté d'agglomération ne devient pas l'échelle à laquelle la sensibilité patrimoniale s'exprime. Peut-être même que cette labellisation, qui célèbre un périmètre très circonscrit à l'échelle de la ville-centre, renforce encore davantage les frontières interurbaines. Pourtant un des enjeux de l'intercommunalité ne consiste-t-il pas à les dépasser ?

NOTES

1. - ROUX-DURAND, Marion. « Les labels du Patrimoine culturel ». *La Lettre de l'OCIM*, 2012, n° 142, juillet-août 2012, consulté le 2 décembre 2018.

2. - PRIGENT, Lionel. « L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label ? ». *Revue internationale et stratégique*, 2013, vol. 90, n° 2, p. 127-135.

3. - SÉMMOUD, Nora. « Valorisation patrimoniale et changement social : un pléonasme ? ». Dans GRAVARI-BARBAS, Maria (dir.). *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 2005, p. 265-280.

4. - GRAVARI BARBAS, Maria. « Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique ». *Norois*, 1998, t. 45, vol. 178, p. 175-193 ; SERFATY GARZON, Perla. « Muséification des centres urbains et sociabilité publique : effets attendus, effets déconcertants ». Dans Germain, Annick ; Marsan, Jean-Claude (dir.). *Aménager l'urbain de Montréal à San Francisco ; Politiques et design urbains*. Québec, Éditions du Méridien, 1987, p. 102-121.

5. - GRAVARI-BARBAS, Maria ; RENARD, Cécile. « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre ». *Norois*, 2010, vol. 217, n° 4, p. 57-73.
6. - Propos du maire Philippe Bonnacarrère rapportés par *Le Monde*, 2010. « La Cité épiscopale d'Albi inscrite à l'UNESCO », 1^{er} août 2010, [en ligne], consulté le 05 février 2019
7. - VACHER, Luc ; VYE, Didier. « La ville moyenne touristique est-elle encore une ville moyenne ? ». *Norois*, 2012, vol. 225, n° 4.
8. - FIJALKOW, Ygal ; LALANNE Michèle. « Éléments d'analyse de la durabilité sociale d'un quartier historique inscrit au patrimoine mondial. La Cité épiscopale d'Albi en France ». Dans GRAVARI-BARBAS, Maria ; JACQUOT Sébastien (dir.). *Patrimoine mondial et développement au défi du tourisme durable*. Presses de l'Université du Québec, coll. « Nouveaux patrimoines », 2014, p. 167-197 ; p. 174.
9. - MARTIN, Elsa. « Les conséquences socio-spatiales de l'action publique patrimoniale : le cas de la Cité épiscopale d'Albi inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco ». Thèse de doctorat de sociologie, Université Toulouse-2 Jean-Jaurès, 2015.
10. - DONNAT, Olivier ; LEVY, Florence. « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques ». *Culture prospective*, 2007, vol. 3, n° 3, p. 1-31.
11. - GUÉRIN-PACE, France. « Le quartier entre appartenance et attachement : une échelle identitaire ? ». Dans AUTHIER, Jean-Yves ; BACQUÉ, Marie-Hélène ; GUÉRIN-PACE, France (dir.). *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris, La découverte, coll. « Recherches », 2006, p. 151-162 ; p. 153.
12. - MARTIN, Elsa. « Le peuplement résidentiel en centre historique labellisé : une particularité à l'échelle de la ville moyenne ? ». *Cahiers de démographie locale 2012*, Néothèque, coll. « Dynamiques des populations locales », 2014, p. 103-123.
13. - Selon les informations disponibles sur le site internet <http://www.albi.fr> au 3 décembre 2018, 900 ambassadeurs sont répertoriés. Les actions des ambassadeurs sont diverses et renvoient tant à la promotion de la ville auprès de son réseau personnel qu'au développement de produits mettant en valeur le patrimoine local.
14. - CALVIGNAC, Cédric ; FIJALKOW, Ygal ; MARTIN, Elsa. « Être d'un commerce agréable. Réflexions autour de la notion d'ambassade touristique ». *Mondes du tourisme*, 2014, n° 9, p. 19-31.
15. - GRAVARI BARBAS, Maria ; VIOLIER, Philippe (dir.). « Les espaces ». *Norois*, 1998, n° 178, p. 171-173.

RÉSUMÉS

De nombreux labels patrimoniaux existent agissant tant sur la préservation des biens culturels que sur la notoriété du territoire. Mais que savons-nous des représentations que suscitent de telles distinctions auprès de la population locale ? L'étude sociologique menée à partir du cas d'Albi dont la Cité épiscopale a été inscrite sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco en 2010, montre que la population locale n'est pas indifférente à une telle reconnaissance patrimoniale. Les résultats obtenus indiquent que la labellisation participe à un renouvellement du rapport entretenu à la ville. Néanmoins, cette distinction reste peu inclusive. L'inscription sur la Liste Unesco ne parvient que difficilement à rapprocher les publics éloignés socialement et spatialement du patrimoine. De même, elle agit inégalement sur le sentiment d'appartenance

déclaré à la ville. Enfin, si l'obtention d'une telle distinction patrimoniale contribue au développement d'instances participatives, elles ne mobilisent que partiellement les habitants.

There are many types of heritage labels used for the preservation of cultural property and the reputation of a territory. But what do we know of the representations aroused by such distinctions within the population? A sociological study carried out on the case of Albi, whose Episcopal city entered UNESCO's World Heritage List in 2010, demonstrated that the local population was not indifferent to the recognition of their heritage. The results obtained show that labelling contributes to the renewal of a sustained relationship towards the city and its community. The distinction is, however, not very inclusive. Despite UNESCO recognition, the city still encounters difficulties in bringing together audiences that are socially and spatially distanced from heritage. Likewise, it acts unevenly on the sense of belonging to the city. Finally, although obtaining a heritage distinction can actively contribute to the development of participatory bodies, it only partially mobilises the local community as a whole.

INDEX

Keywords : inscription on the Unesco World Heritage List, representation of the population, sense of belonging, citizen participation

Mots-clés : inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, représentation de la population, sentiment d'appartenance, participation des habitants

Index géographique : Tarn, Albi

AUTEUR

ELSA MARTIN

Maître de conférences en sociologie, membre du laboratoire 2L2S, Université de Lorraine